



Les Carnets des Dialogues du Matin

DOMINIQUE SCHNAPPER

L'avenir de la démocratie

www.institutdiderot.fr

Les Carnets des Dialogues du Matin

DOMINIQUE SCHNAPPER

L'avenir de la démocratie

Retranscription de la conférence du 10 décembre 2010

Sommaire

Avant-propos p. 5
Dominique Lecourt

L'avenir de la démocratie p. 7
Dominique Schnapper

Avant-propos

Les sociétés démocratiques sont aujourd’hui affectées d’un profond malaise qui suscite plus d’une interrogation radicale sur leur avenir. En quelques pages lumineuses, Dominique Schnapper analyse l’essentiel de ce malaise comme produit par la « logique interne » de ce type de régime. De la démocratie, elle montre la fragilité inscrite dans ses propres principes. Elle décrit le processus de ce que Montesquieu désignait comme sa « corruption ». Lorsque l’égalité se mue en indistinction et la liberté en licence, les individus ne veulent plus connaître de limites à leurs pulsions. Les institutions s’en trouvent affaiblies et l’on voit se perdre tout « horizon d’universalité ». Désormais, tout se vaut. Un relativisme absolu s’empare des esprits. La science est ravalée au rang de l’opinion et le principe d’un jugement moral à visée objective en vient à être récusé.

De cette corruption nous subissons concrètement en Occident les effets délétères dans notre vie quotidienne ; ils touchent la famille, l’éducation et, de proche en proche, toutes les relations sociales.

Pour Dominique Schnapper, le secret de ce processus doit être cherché dans « l’épuisement de la transcendance politique », et en particulier dans l’effacement de la « religion séculière » que la France laïque et républicaine avait pour sa part cultivée. Elle nous invite à redonner sens et attractivité à l’« utopie démocratique », première condition pour que les nouvelles techniques de communication - Internet au premier chef - puissent effectivement, au moins à terme, contribuer à rénover les valeurs de contrainte et de solidarité indispensables au lien social.

Pr. Dominique Lecourt
Directeur général de l’Institut Diderot

L'avenir de la démocratie

Les risques de la démocratie « extrême »

La démocratie fait l'objet d'une double critique. D'une part, on confronte la réalité aux principes dont les démocraties se réclament. Il est alors facile de dénoncer le racisme contre les Afro-Américains qui s'est développé pendant deux siècles dans la plus vieille démocratie moderne ; on peut aussi critiquer avec raison la lenteur avec laquelle les femmes ont été intégrées dans la vie publique et les réticences qu'elles continuent d'y rencontrer ; on peut condamner le projet de constituer des sociétés coloniales où les populations étaient dotées de statuts juridiques et politiques différents et inégaux, ce qui était directement contradictoire avec les principes mêmes de la modernité politique. La confrontation entre les valeurs des démocraties et la réalité de leurs pratiques nourrit une critique justifiée qui souligne leurs manquements à leurs propres valeurs. D'autre part, la réflexion critique conduit à s'interroger sur l'évolution *interne* à la démocratie. Depuis deux décennies, la victoire des démocraties sur leurs ennemis extérieurs et sur les totalitarismes du XX^{ème} siècle a laissé la place à une interrogation sur les tensions et les risques inhérents aux démocraties, nés de leur propre logique et de leur propre dynamique. Ce sont sur ces risques *internes* à la démocratie que portent les réflexions qui suivent, négligeant donc l'interrogation sur leur destin historique.

C'est là, sans modestie excessive, tenter de renouer avec

le chapitre de Montesquieu dans *De l'esprit des lois*, intitulé « De la corruption du principe de la démocratie ». On se souvient que le « principe » de la démocratie, c'est, selon Montesquieu, la « vertu », c'est-à-dire le respect des lois et le dévouement de l'individu à la collectivité. « Ce que j'appelle la vertu dans la république est l'amour de la patrie, c'est-à-dire l'amour de l'égalité... J'ai donc appelé *virtu politique* l'amour de la patrie et de l'égalité »².

Comme tout régime politique, la démocratie risque de se « corrompre », pour reprendre le vocabulaire de Montesquieu, lorsque les hommes ne se conduisent plus selon le « principe » nécessaire au fonctionnement du régime politique. Or, il est de la nature des démocraties de ne pas connaître de limites. La démocratie est par nature utopique dans la mesure où elle se fonde sur un principe de légitimité qui ne peut être pleinement respecté : l'égalité civile, juridique et politique d'individus qui sont divers par leurs origines et leurs croyances, dont les conditions sociales et les capacités sont inégales. Elle comporte une dimension utopique intrinsèque, même s'il s'agit d'une utopie créatrice ou d'une « idée régulatrice » pour parler en termes kantiens³ : faire reposer la légitimité politique sur la *fiction* d'une communauté de citoyens libres et égaux, invoquer un renversement du monde social dont nous faisons quotidiennement l'expérience.

Cette utopie nourrit une dynamique interne qui fait refuser toutes limites. J'ai analysé ailleurs les effets de

2. Montesquieu, *De l'esprit des lois* (EL), VIII, 2, La Pléiade, 1986, vol. II Montesquieu, EL, avertissement, éd. citée, vol. II, p. 227.

3. Chez Kant, une « idée régulatrice » est une idée que se donne la Raison pour se guider dans la pratique ou dans la connaissance sans pouvoir attester de sa réalité dans le monde réel.

cette dynamique qui a conduit à l'extension du corps politique et au refus d'accepter qu'il existe des limites au bien-être matériel et moral des individus, contribuant à rendre la protection sociale, au sens large du terme, toujours plus forte et à nourrir l'insatisfaction⁴. Je voudrais prolonger ici cette analyse de manière plus générale ou anthropologique. La passion que suscite l'utopie démocratique est telle qu'elle conduit les individus démocratiques à refuser l'idée même de limites et à les abolir. Il faut donc s'interroger sur les effets d'une dynamique qui apparaît sans borne et qui, par définition, n'est jamais et ne peut jamais être pleinement satisfaite dans la mesure où la condition humaine comporte des limites et où la vie en société engendre d'inévitables contraintes.

Malgré des réalisations et des succès incontestables, la société démocratique d'aujourd'hui suscite le malaise. En témoignent des écrits qui évoquent « la démocratie contre elle-même »⁵, la « mélancolie démocratique »⁶ ou encore la « régression démocratique »⁷; j'ai analysé moi-même « l'impatience devant les limites »⁸. Pourtant les principes démocratiques reposent sur un principe d'*inclusion* des hommes dans une même organisation politique à vocation universelle, ils reposent sur l'idée de la raison des hommes et la valeur de la liberté des individus ; pourtant dans l'histoire des hommes jamais les sociétés

4. Dominique Schnapper, *La démocratie providentielle*. Essai sur l'égalité contemporaine, Gallimard, « nrf/essais », 2002

5. Marcel Gauchet, *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, 2002.

6. Pascal Brückner, *La mélancolie démocratique*, Paris, Seuil, 1992.

7. Alain-Gérard Slama, *La régression démocratique*, Paris, Perrin, « Tempus », 2002.

8. Dominique Schnapper, op. cit.

n'ont été aussi riches et aussi libres. Alors comment peut-on comprendre ce malaise ? Serait-ce parce que la « démocratie providentielle » dans laquelle nous vivons serait menacée par ce que Montesquieu appelait « l'esprit d'égalité extrême » et ses conséquences ?

Comme il l'écrivait, en reprenant la tradition de la philosophie classique, « la démocratie a donc deux excès à éviter : l'esprit d'inégalité (...) et l'esprit d'égalité extrême⁹ » ; « le principe de la démocratie se corrompt, non seulement lorsqu'on perd l'esprit d'égalité, mais encore quand on prend l'esprit d'égalité extrême, et que chacun veut être égal à ceux qu'il choisit pour lui commander. Pour lors le peuple, ne pouvant souffrir le pouvoir même qu'il confie, veut tout faire par lui-même, délibérer pour le sénat, exécuter pour les magistrats, et dépouiller tous les juges. (...) Tout le monde parviendra à aimer ce libertinage ; la gêne du commandement fatiguera comme celle de l'obéissance. Les femmes, les enfants, les esclaves n'auront de soumission pour personne. Il n'y aura plus de mœurs, plus d'amour de l'ordre, enfin plus de vertu »¹⁰. « Telle est la différence entre la démocratie réglée et celle qui ne l'est pas, que, dans la première, on n'est égal que comme citoyen, et que, dans l'autre, on est encore égal comme magistrat, comme sénateur, comme juge, comme père, comme mari, comme maître. La place naturelle de la vertu est auprès de la liberté ; mais elle ne se trouve pas plus auprès de la liberté extrême qu'auprès de la servitude »¹¹. Si l'on laisse volontiers de côté la « soumission » des femmes à leur mari, des esclaves à leur maître, et même des enfants à leurs

9. EL, VIII, 2, éd. citée, vol. II, p. 351.

10. EL, VIII, 2, éd. citée, vol. II, pp 349-350.

11. EL, VIII, 3, éd. citée, vol. II, p. 352.

parents, on peut retenir l'esprit de cette analyse pour essayer de comprendre les risques de dérives de la démocratie aujourd'hui - même si ce n'est pas seulement « l'esprit d'égalité extrême » qui menace les démocraties, loin de là.

La démocratie moderne est fondée sur la légitimité d'une communauté des citoyens autonomes, libres et égaux. Mais elle risque toujours effectivement de ne plus être une « démocratie réglée », car il est de sa nature de se diffuser hors du domaine strictement juridique et politique qui lui est propre et de s'étendre à tous les secteurs de la vie sociale - c'est pourquoi l'on parle à tort de « démocratie sociale », de « démocratie culturelle », de « démocratie sanitaire ou de « démocratie environnementale ». Elle tend à se « corrompre » en devenant « extrême ». L'égalité risque de se « corrompre » en égalitarisme, en d'autres termes en indistinction généralisée. La liberté risque de se « corrompre » en licence et l'autonomie des individus-citoyens risque d'engendrer l'absence du sens de l'intérêt général et le refus d'admettre et de respecter les inévitables contraintes de l'ordre collectif. Enfin, la vérité risque de se dissoudre dans un relativisme absolu en perdant le sens de l'universel, en oubliant l'ordre de la morale et du vrai. Outre ces effets, éventuellement pervers, de l'ordre démocratique nés de sa nature même, il faut aussi s'interroger sur les effets qu'ont apportés les progrès incroyables des techniques à la condition des hommes, sur leur rapport au temps et à l'espace, sur leur rapport au politique.

La dynamique démocratique

Le risque de corruption de l'égalité vers l'indistinction

La démocratie est fondée sur l'égalité des relations entre les membres de la collectivité - même si cela n'exclut pas

l'aspiration de l'individu à se distinguer. L'égalité, on le sait depuis Tocqueville et on ne cesse de l'observer depuis, est la passion des sociétés démocratiques. *L'homo democraticus* d'aujourd'hui a profondément intériorisé l'idée de l'égalité fondamentale de tous les individus, en sorte que toute distinction tend à être perçue comme discriminatoire, toute différence comme inégalitaire, toute inégalité comme inéquitable : ainsi naît l'indistinction, corruption de l'égalité. L'idée d'égalité de tous risque de se « corrompre » et de sombrer dans la recherche non seulement de l'égalité, mais de l'identité de tous ; l'autre ne pourrait être que le semblable. L'aspiration passionnée à l'égalité risque de tourner à l'indistinction des ordres et des personnes.

Elle risque alors de brouiller les distinctions entre les divers rôles sociaux et, en conséquence, le principe même de toute organisation collective. Une société suppose une hiérarchie, elle implique la division du travail et la différenciation des rôles pour organiser un pouvoir légitime réglé par les lois, pour gérer les conflits inévitables de toute vie collective - et d'ailleurs souhaitables, puisqu'ils manifestent la liberté des citoyens. Le « peuple », comme le dit Montesquieu, ne saurait « tout faire par lui-même », « délibérer pour le sénat, exécuter pour les magistrats, et dépouiller tous les juges » sans remettre en cause les principes de l'organisation sociale. Or, dans notre société qui se donne l'égalité de tous pour fondement de sa légitimité, le risque est constant que les individus, après avoir légitimement revendiqué l'égalité civile, juridique et politique de tous, en viennent à exiger leur identité, à aspirer à une société de semblables. Cette dérive risque de remettre en cause tout principe légitime de hiérarchie et

toute organisation réglée de la vie sociale. Le refus d'admettre les compétences acquises par le savoir, de considérer l'expérience des plus anciens, d'admettre la diversité et la différence des talents menacent de rendre la société démocratique non seulement médiocre, mais contraire à ses propres aspirations de justice sociale.

Du risque de cette évolution témoignent certaines observations. Dans les collèges des zones sensibles, les bons élèves cachent leurs intérêts ou leurs succès scolaires, craignant de susciter l'hostilité et la violence des autres. Les relations complémentaires mais inégalitaires dans leur principe, celle du parent et de l'enfant, de l'enseignant et de l'élève, du médecin et du malade, de l'élu et de l'électeur, suscitent la réticence, sinon le rejet. La spontanéité ou la créativité de l'enfant, de l'élève, du malade, de l'électeur est respectée, au même titre que l'expérience ou la compétence acquise par leur travail, du parent, de l'enseignant, du médecin, de l'homme politique. Les émissions de radios donnent de plus en plus de place aux interventions de leurs auditeurs aux dépens des journalistes, et les gens compétents sont invités à ne pas être ennuyeux avec leurs chiffres et leurs arguments compliqués. Le tutoiement tend à devenir universel, les formes du « vous » qui impliquent une forme de respect ou de distance entre les personnes ont déjà à peu près disparu de l'italien et de l'espagnol. Elles sont inconnues dans l'idiome international qu'est l'anglais. Le formalisme est évacué des relations interpersonnelles. L'utilisation quasi exclusive des prénoms comme termes d'adresse, sur le modèle américain, qui met symboliquement tout le monde au même niveau, se répand. Les relations entre pairs deviennent peu à peu le modèle de toutes les relations. Le Président de la République

se donne le droit de se conduire comme ses électeurs, de divorcer ou d'entretenir une liaison officielle, comme eux, alors que ses prédécesseurs, au nom de leur fonction, pensaient nécessaire de « garder les apparences » au nom d'une conception du pouvoir qui les distinguait des autres. La revendication du mariage homosexuel ou de l'homoparentalité implique que, même s'agissant du mariage, la distinction selon le sexe ou les inclinations sexuelles est perçue non comme une différence, mais comme une inégalité, donc, à ce titre, inéquitable.

On observe l'indistinction croissante des ordres de la vie sociale, en particulier le mélange de la vie privée et de la vie publique qu'entraînent la médiatisation des hommes politiques comme celle des héros des temps modernes : les sportifs et les chanteurs. On constate l'intervention du judiciaire et du législatif dans l'ordre de la connaissance. Pourtant cela ne devrait être ni aux juges ni aux parlementaires ni aux fonctionnaires de la recherche de trancher dans les débats historiques - c'est le travail des historiens - ou dans les débats scientifiques - c'est le travail des hommes de science. La « judiciarisation » accrue de la vie sociale est un autre symptôme du risque de l'indistinction des ordres de la vie collective, contraire à l'esprit du pluralisme démocratique.

La société démocratique est fondée sur la séparation des pouvoirs et la distinction des ordres. La distinction de l'ordre politique et de l'ordre religieux en est un principe fondateur, même si la séparation du politique et du religieux s'accompagne nécessairement de dialogues et de collaboration entre l'Etat religieusement neutralisé, les Eglises et les groupes religieux. Cette forme de

séparation-collaboration prend chaque fois des modalités différentes selon l'histoire de la modernité politique. *In God we trust*, dit-on volontiers aux Etats-Unis, où Tocqueville voyait l'union de l'esprit démocratique et de l'esprit religieux. En revanche, on sait combien les tenants de la laïcité sont susceptibles en France. Mais, dans les deux pays comme dans tous les pays démocratiques, les nationaux sont également citoyens quelle que soit leur Eglise d'appartenance ou leur non-affiliation à une Eglise. La Grande Séparation, selon la formule de Mark Lilla, a fondé la modernité politique¹². Toute confusion des ordres à laquelle tend l'indistinction de la démocratie « extrême » risque de remettre en question ce fondement de l'ordre démocratique.

Le risque de corruption de la liberté en licence

Les philosophes anciens, depuis la tradition grecque, l'avaient enseigné, la liberté des hommes s'exerce à l'intérieur des règles communes ; elle suppose que chacun ait conscience que sa propre liberté est limitée par la liberté des autres. La corruption naît du moment où les hommes considèrent qu' « être libre » signifie « fais ce que tu veux » ou « fais ce qui te plaît », où ils négligent les contraintes collectives et perçoivent la liberté des autres comme un obstacle à leur propre liberté. Ce risque existe si la loi n'est pas respectée, mais ignorée ou contestée et si le droit à l'insurrection ne prend pas en compte la légitimité politique, si l'institution légitime n'est plus respectée. Or, de l'affaiblissement des institutions en tant que telles, les enseignants font régulièrement l'expérience : ils ne

12. Mark Lilla, *Le Dieu mort-né. La religion, la politique et l'Occident moderne*, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 2007.

disposent plus de la confiance des élèves ou de leurs parents du seul fait qu'ils appartiennent à l'institution scolaire ou académique ; ils doivent la conquérir par leurs qualités personnelles. On peut aussi mentionner l'affaiblissement des pratiques organisées et contrôlées par les Eglises et l'explosion, souvent inventive, de formes individuelles et bricolées de religiosité, empruntées à des traditions diverses. Les sociologues des religions nous ont décrit ces manières différentes de croire et de manifester ses croyances de la part d'individus qui ont cessé de faire confiance aux institutions ecclésiales. Le citoyen est normalement et légitimement critique mais, lorsque cette critique ne s'exerce pas à l'intérieur du respect des institutions légitimes, il existe un risque de dérive. Lors du conflit sur le CPE, personne n'a mentionné que la loi avait été légitimement adoptée par un gouvernement légitime issu d'élections libres.

Il faut adopter la distinction développée par Alain Renaut entre *l'autonomie* qui « consiste à faire de l'humain lui-même le fondement ou la source de ses normes et de ses lois, en tant qu'il ne les reçoit ni de la nature des choses, comme chez les Anciens, ni de Dieu, comme dans la tradition judéo-chrétienne » et *l'indépendance* « qui signifierait, pour l'individu, la libération de toutes entraves et en conséquence la seule préoccupation et valorisation du soi, l'autosuffisance et l'affaiblissement de toute dimension sociale ». Le risque existe dans la démocratie « extrême » que l'on passe de l'autonomie à l'indépendance de l'individu.

13. Alain Renaut, *L'ère de l'individu*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 1989, p. 84 et suiv.

Dans le règne de l'illimité, on risque de passer de la liberté à la licence. Or la licence ne se confond pas avec la liberté. L'individu alors risque de juger contraire à sa liberté de prendre en compte l'intérêt de tous et de voir dans toute décision collective une limite à sa propre indépendance. Dans ce cas, l'intérêt de l'individu primerait systématiquement l'intérêt général. Les individus étant aussi les électeurs, leur attachement premier à leurs intérêts personnels et immédiats est susceptible de rendre difficile toute politique à long terme.

Le risque de corruption de l'idée de Vérité

Le relativisme est au fondement des sciences humaines comme des valeurs de la société démocratique. Le projet de la connaissance anthropologique est né de la volonté de reconnaître et de comprendre la diversité des sociétés humaines. L'idée de la pluralité des ordres, des idées et des systèmes appartient également au patrimoine intellectuel et politique de la démocratie ; c'est la distinction entre l'ordre politique et l'ordre religieux, entre la vie publique et la vie privée, entre les différents pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, qui spécifie la démocratie et la distingue des régimes théocratiques ou totalitaires. Le relativisme est un bien commun aux anthropologues et aux citoyens démocratiques. Mais, dans la démocratie extrême, le relativisme, en tant que mode de compréhension du monde, risque de se « corrompre » en une véritable idéologie, celle du relativisme absolu¹⁴.

14. Pour un développement de la notion de relativisme culturel, voir Dominique Schnapper, *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, « NRF essais », 1998, pp. 168-182 ; id., « Le relativisme culturel : signification et limites », *Commentaire*, n°128, hiver 2009/2010, pp. 893-900

Ce dernier se définit par l'idée que chaque culture est absolument irréductible aux autres, rendant impossible tout jugement de valeur dans la mesure où celui-ci est inévitablement lié à la culture de celui qui le porte. Si l'on adopte cette idée, il ne reste plus d'horizon d'universalité dans les relations entre les hommes. Et cette conception n'est pas seulement abstraite. Elle conduirait, par exemple, à mener une politique qui viserait avant tout à préserver de tout contact les cultures des Indiens des Etats-Unis et du Brésil, puisque, en raison de l'imperméabilité des cultures, tout processus d'acculturation aboutit inévitablement à les détruire. Il faudrait aussi, en France ou en Allemagne, respecter ces traits traditionnels que sont l'excision des petites filles originaires de certaines régions d'Afrique ou les mariages forcés, au nom de l'égale valeur de toutes les cultures. Cette conception aboutit à penser que chacun vaut chacun et donc que tous se valent et - conséquence fausse - que tout se vaut. Si cette idée s'imposait, le relativisme non plus relatif, mais absolu exprimerait l'idéologie commune, fondée sur l'indistinction des personnes et celle des ordres intellectuels, l'ordre de la justice et de l'équité, de l'analyse et de l'engagement, de la constatation des faits (même s'ils sont philosophiquement toujours construits par le chercheur) et du jugement de valeurs.

L'individu de la démocratie « extrême » refuse de porter des jugements de valeurs, désormais perçus comme discriminatoires - mais peut-on penser et comprendre le monde sans porter de jugements de valeurs ? On risque de dériver dans cette situation où l'opinion vaudrait le savoir et la réflexion. « Tout est opinion » écrivait déjà Tocqueville. Comme il apparaît lorsqu'on écoute la radio,

toute « opinion » ou « témoignage » est également légitime, étant donnée l'égalité fondamentale de tous ceux qui la profèrent. Alors comment parler encore de Vérité ? Comment faire accepter l'idée que les sciences « dures » et même les sciences humaines avancent des vérités, sans doute partielles et provisoires dans la mesure où, soumises à la raison et à l'expérience - l'expérience de laboratoire ou l'expérience historique - , elles peuvent être corrigées, mais qui sont d'une autre nature que l'opinion. Comment faire accepter l'idée qu'elles appartiennent à l'ordre de la connaissance rationnelle ? Comment faire accepter l'idée que la distinction des divers ordres de la pensée et de la vie sociale est la condition même de l'exercice de la Raison en même temps que de la démocratie ?

Le relativisme que nous partageons tous risque de dériver vers le relativisme absolu et de conduire à perdre l'horizon de l'universalité des sociétés humaines. Par-delà la relativité des cultures et de la connaissance, il existe pourtant des jugements moraux universels et des vérités, sans doute provisoires et partielles, mais d'une autre nature que l'opinion spontanée et non informée que chacun d'entre nous porte sur des sujets qu'il ignore.

La dynamique de la technique

On ne saurait comprendre la modernité politique sans faire également intervenir les facteurs techniques d'une transformation profonde des conditions de la vie collective. Le progrès incroyable des techniques de communication a transformé les manières d'organiser la production en la rendant beaucoup plus efficace, la vie quotidienne est devenue beaucoup plus technique et, plus

profondément, le rapport des hommes au temps et à l'espace s'en trouve modifié.

L'illusion de la toute-puissance

En donnant aux hommes des possibilités d'action beaucoup plus grandes, le progrès de la technique risque de nourrir chez eux le sentiment d'une toute-puissance qui les conduit à refuser les limites mêmes liées à la condition humaine. De la tentation de ce refus témoignent nombre de comportements : le culte rendu au corps, à la vigueur, à la réussite sportive, à la jeunesse, au bien-être et à la santé, cette dernière haussée au rang de « valeur » première des sociétés démocratiques dans tous les sondages d'opinion ; les aspirations de certaines femmes à procréer au-delà de l'âge de la biologie ; le refus d'assumer le malheur et la misère qui impose dans la vie sociale l'utilisation d'euphémismes (« non voyants » pour « aveugles », « handicapés » pour « infirmes », « personnes à taille réduite » pour « nains », « partir » pour « mourir » etc.) ; la difficulté à faire leur place aux plus vieux, souvent marginalisés, rendus étrangers aux échanges généralisés dont la possibilité fait partie de l'utopie démocratique, confinés dans des institutions spécialisées ; le scandale que constitue la mort, quel que soit l'âge auquel elle survient. Tous ces traits constituent autant d'exemples de ce refus des limites de la condition humaine. La modernité démocratique, se donne pour ambition de réaliser le projet prométhéen, selon Levi-Strauss, de contrôler la nature et de prolonger la durée de la vie humaine grâce aux réussites remarquables de la science et aux prouesses de la technique. Depuis qu'il a proposé cette analyse, les progrès techniques ont donné un nouvel élan à cette ambition prométhéenne. La société

démocratique est une société de performance et une société d'utopie matérielle et immédiate.

La discordance des temps

La technique offre une forme d'immédiateté, elle réduit le temps et les distances. Elle donne à chacun des moyens de connaissance et de participation qui en font une expression en même temps qu'un instrument de la démocratie. Le succès de Wikipedia, lieu d'informations produit par les internautes eux-mêmes sans que soit contrôlée leur compétence par les institutions du savoir consacrées, en est un exemple. Mais, en même temps, on peut se demander si cette technique n'introduit pas une « discordance des temps » entre la temporalité du monde de la production au sens large du terme - donc, entre autres, de l'activité professionnelle - et la temporalité biologique et psychologique des êtres humains. Ces derniers ont besoin de temps pour se connaître eux-mêmes et connaître l'autre, pour ressentir les distances matérielles et psychologiques constitutives de l'expérience de la relation à l'autre. L'expérience vécue des éloignements, des sentiments les plus essentiels - la relation à l'autre, la conception du destin humain et le rapport à l'ultime - s'inscrivent dans un temps étranger à celui de l'informatique ; elle peut devenir de plus en plus étrangère au monde vécu, soumise au rythme de la production, aux exigences du marché et à la marchandisation des relations entre les hommes.

Il suffit d'évoquer la multiplication des divorces et des ruptures, que sous-estiment les statistiques puisqu'elles ne prennent pas en compte les couples non mariés - révélant la difficulté d'installer dans la durée une relation

stable. Cela semble désormais une évidence : étant donné la longueur moyenne de la vie humaine aujourd’hui, un couple ne peut pas vivre toute sa vie de manière exclusive, il serait impossible de vivre cinquante ans avec la même personne. En même temps, les enquêtes montrent l’insatisfaction de ceux qui ne forment pas un couple stable. L’individu démocratique exige de bénéficier en même temps de la pleine liberté de l’individu et de la sécurité qu’apporte le couple. Or, les sentiments profonds des hommes sont précisément ceux qui traversent l’usure du temps. C’est le temps qui leur donne leur véritable sens en révélant leur profondeur ou leur caractère éphémère. Les enquêtes confirment que le bonheur ne naît pas de la multiplication des liaisons, mais du renouvellement de relations qui durent à travers les années, alors même que la liberté est revendiquée. C’est dans la durée, devenue par l’effet des techniques étrangères au rythme de la vie collective, que l’être humain donne un sens à son existence.

Soumis à la discordance des temps, l’homme de la démocratie extrême risque d’être un homme sans histoire. Il a un rapport ambigu au passé. Dans certains cas, ce passé « ne passe pas », selon la formule d’Henri Roussou à propos de Vichy. Dans d’autres, il n’est ni connu ni assumé. *L’homo democraticus* veut tout construire à partir de lui-même, choisir ses amis, ses amours, ses ancêtres et ses modes de vie, jusqu’à inventer les prénoms qu’il donne à ses enfants. Il refuse les héritages spirituels - et parfois les héritages matériels quand certains créateurs d’entreprise américains en donnent une part non négligeable à des fondations pour que leurs enfants ne soient pas de simples « héritiers ». Il répugne à s’inscrire

dans une histoire collective qui pourrait donner un sens à son destin personnel à l'intérieur d'un destin collectif. Il n'entend poursuivre ni l'histoire d'une religion ni l'histoire d'une patrie. Il entend n'appartenir qu'à lui-même et reste étranger à toute transcendance.

L'effritement de toute transcendance

Dans une première étape de la démocratie, la transcendance religieuse, laissée à la liberté de chacun dans l'ordre du privé, avait été remplacée, pour beaucoup, par la transcendance politique. L'Eglise ou le Roi furent remplacés par la « Patrie », la « République », « la France » ou le « Parti » (celui qui avait droit à une majuscule) entraînant la même adhésion, les mêmes expériences et les mêmes passions que la participation à une Eglise. On a alors parlé de « religions séculières ». Aujourd'hui, même la transcendance impliquée par la représentation politique est affaiblie. Le député ne représente plus la Nation tout entière, selon la fiction de l'idée de représentation, il est chargé de défendre les intérêts de ses électeurs. Les habitants de la Corrèze ou du Nivernais ont longtemps bénéficié de cette situation, en ne provoquant alors que des sourires indulgents.

De l'épuisement de la transcendance politique, on peut observer les conséquences sur le fonctionnement de la démocratie elle-même. Les politistes avancent que nous sommes entrés dans la démocratie d'opinion. C'est aussi la démocratie d'émotion. Tout fait divers suscite une émotion collective qui impose aux hommes politiques d'être immédiatement présents sur le lieu ou auprès des proches : rappelons le scandale suscité par Madame Voynet, ministre de l'Environnement, qui n'avait pas interrompu ses vacances avec sa fille au moment où une

marée noire envahissait des plages de l'Atlantique ; sa présence, toute symbolique, n'aurait pourtant pas éliminé les ravages du pétrole. Cette émotion entraîne même, du moins en France, l'intervention d'une loi dans l'urgence, sans la réflexion collective qui a présidé à l'élaboration des grandes lois. Or, beaucoup de problèmes politiques se déroulent - et donc imposent des dispositions - à long terme. Les conséquences des évolutions démographiques se déploient sur des générations. Les effets du « baby boom » qui suivit la Seconde Guerre mondiale se font sentir aujourd'hui sur le régime des retraites après avoir eu des conséquences sur l'éducation nationale, sur le marché du travail et sur l'ampleur de la protection de l'Etat Providence. Les effets des réformes fiscales ou de la législation sur les retraites ne se perçoivent qu'au bout de plusieurs années. Quel élu pourra imposer de prendre des dispositions pour protéger la planète au nom du bien-être de nos petits-enfants ? Le rythme des consultations électorales et les exigences immédiates de l'individu démocratique font que les citoyens s'impatientent et que bien des gouvernants remettent les décisions difficiles à leur successeur. Il est rare pourtant que le retard ne soit pas une cause d'aggravation des problèmes politiques.

Internet va-t-il redonner des moyens de faire participer les citoyens devenus fort négligents lorsqu'il s'agit de voter et d'animer les institutions traditionnelles de la démocratie représentative ? Toute une réflexion et diverses actions s'efforcent de penser et d'instituer une nouvelle forme de la démocratie (*Open government*) qui « considérant que le travail du gouvernement et de l'administration doit être aussi transparents que possible [veulent] permettre une implication des citoyens au-delà

de simples élections. Plus spécifiquement, c'est un mouvement qui cherche à mettre en adéquation les pratiques de gouvernance actuelles avec les possibilités nouvellement offertes par les technologies de l'information et de la communication »¹⁵. Grâce à elles en effet, tous les citoyens pourraient participer activement à l'élaboration des décisions communes, comme ils le font déjà par l'intermédiaire de Wikipedia dans l'élaboration des connaissances. Il peut être souhaitable de donner en effet les moyens techniques de cette « coproduction citoyenne », à condition de ne pas oublier, comme l'a rappelé un internaute, que « les outils sociaux ne créent pas l'action collective, ils ne font que supprimer les obstacles qui l'empêchent ». Si le membre de la société démocratique ne se sent plus un citoyen, il ne suffit pas de lui donner les moyens techniques d'être un citoyen actif pour qu'il participe effectivement à la vie de la Cité. Le même internaute dit justement que « la révolution ne se produit pas quand la société adopte de nouvelles technologies, elle se produit quand elle adopte de nouveaux comportements ». Sans doute... Il est vrai pourtant que la technologie finit par imposer, avec le temps, de nouveaux comportements. L'imprimerie a donné un sens nouveau à la lecture. Quels seront les effets des nouvelles techniques sur notre rapport à la culture et à la politique ? Pour l'instant, elle n'a pas modifié les comportements politiques du citoyen de la démocratie « extrême ».

Reste une dernière interrogation que je soumets à notre réflexion commune. L'utopie démocratique porte sur le

15. Robin Berjon, *Internet, politique et coproduction citoyenne*, Note de la Fondation pour l'innovation politique, septembre 2010.

monde concret, celui de l'expérience et du destin de chacun dans l'immédiat. Comment peut se maintenir une société sans *transcendance commune*, si ses membres ne partagent pas une conception du monde et les grandes valeurs qui organisent la vie des hommes ? Comment rendre légitimes les limites inévitables que la vie collective impose à la liberté de chacun et comment légitimer les dispositions qui assurent la solidarité entre tous, comment justifier les contraintes de l'ordre social et la redistribution objective qu'assure la société providentielle, si un projet commun ne transcende pas l'expérience immédiate, s'il n'est fait appel ni à la Providence ni à une entité politique - institution ou système de valeurs - qui dépasse le quotidien ? Peut-on faire une société, ce qui signifie à la fois contrainte et solidarité, si l'on ne fait pas de référence à un projet transcendental ? Si les valeurs « laïques », spécifiques de la République, ou l'invocation de l'interprétation du monde qu'offrent les grandes religions établies qui donnait un sens au destin individuel et collectif s'affaiblissent, comment assurer le lien social ? Comment donner un sens au malheur de chacun et au mal dont les hommes et les sociétés ne peuvent manquer de faire l'expérience ?

Retrouvez l'intégralité du débat en vidéo sur www.institutdiderot.fr

Les publications de l’Institut Diderot

Dans la même collection

L’avenir de l’automobile

Louis Schweitzer

Les nanotechnologies & l’avenir de l’homme

Etienne Klein

L’avenir de la croissance

Bernard Stiegler

L’avenir de la régénération cérébrale

Alain Prochiantz

L’avenir de l’Europe

Franck Debié

L’avenir de la cybersécurité

Nicolas Arpagian

L’avenir de la population française

François Héran

L’avenir de la cancérologie.

Une illustration des crises à venir de l’hôpital

François Goldwasser

L’avenir de la prédition

Henri Atlan

L’avenir de l’aménagement des territoires

Jérôme Monod

Les Notes de l’Institut Diderot

L’euthanasie, à travers le cas de Vincent Humbert

Emmanuel Halais

Les Dîners de l’Institut Diderot

La Prospective, de demain à aujourd’hui

Nathalie Kosciusko-Morizet

L'avenir de la démocratie

Les sociétés démocratiques sont aujourd'hui affectées d'un profond malaise qui suscite plus d'une interrogation radicale sur leur avenir. En quelques pages lumineuses, Dominique Schnapper analyse l'essentiel de ce malaise comme produit par la « logique interne » de ce type de régime. De la démocratie, elle montre la fragilité inscrite dans ses propres principes. Elle décrit le processus de ce que Montesquieu désignait comme sa « corruption ». Lorsque l'égalité se mue en indistinction et la liberté en licence, les individus ne veulent plus connaître de limites à leurs pulsions. Les institutions s'en trouvent affaiblies et l'on voit se perdre tout « horizon d'universalité ». Désormais, tout se vaut. Un relativisme absolu s'empare des esprits. La science est ravalée au rang de l'opinion et le principe d'un jugement moral à visée objective en vient à être récusé.

De cette corruption nous subissons concrètement en Occident les effets délétères dans notre vie quotidienne ; ils touchent la famille, l'éducation et, de proche en proche, toutes les relations sociales.

Pour Dominique Schnapper, le secret de ce processus doit être cherché dans « l'épuisement de la transcendance politique », et en particulier dans l'effacement de la « religion séculière » que la France laïque et républicaine avait pour sa part cultivée. Elle nous invite à redonner sens et attractivité à l'« utopie démocratique », première condition pour que les nouvelles techniques de communication - Internet au premier chef - puissent effectivement, au moins à terme, contribuer à rénover les valeurs de contrainte et de solidarité indispensables au lien social.

Pr. Dominique Lecourt
Directeur général de l'Institut Diderot



“

Directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, ancienne présidente de la Société française de Sociologie (1991-1995), Membre du Conseil constitutionnel (mandat 2001-2010).

Dominique Schnapper

